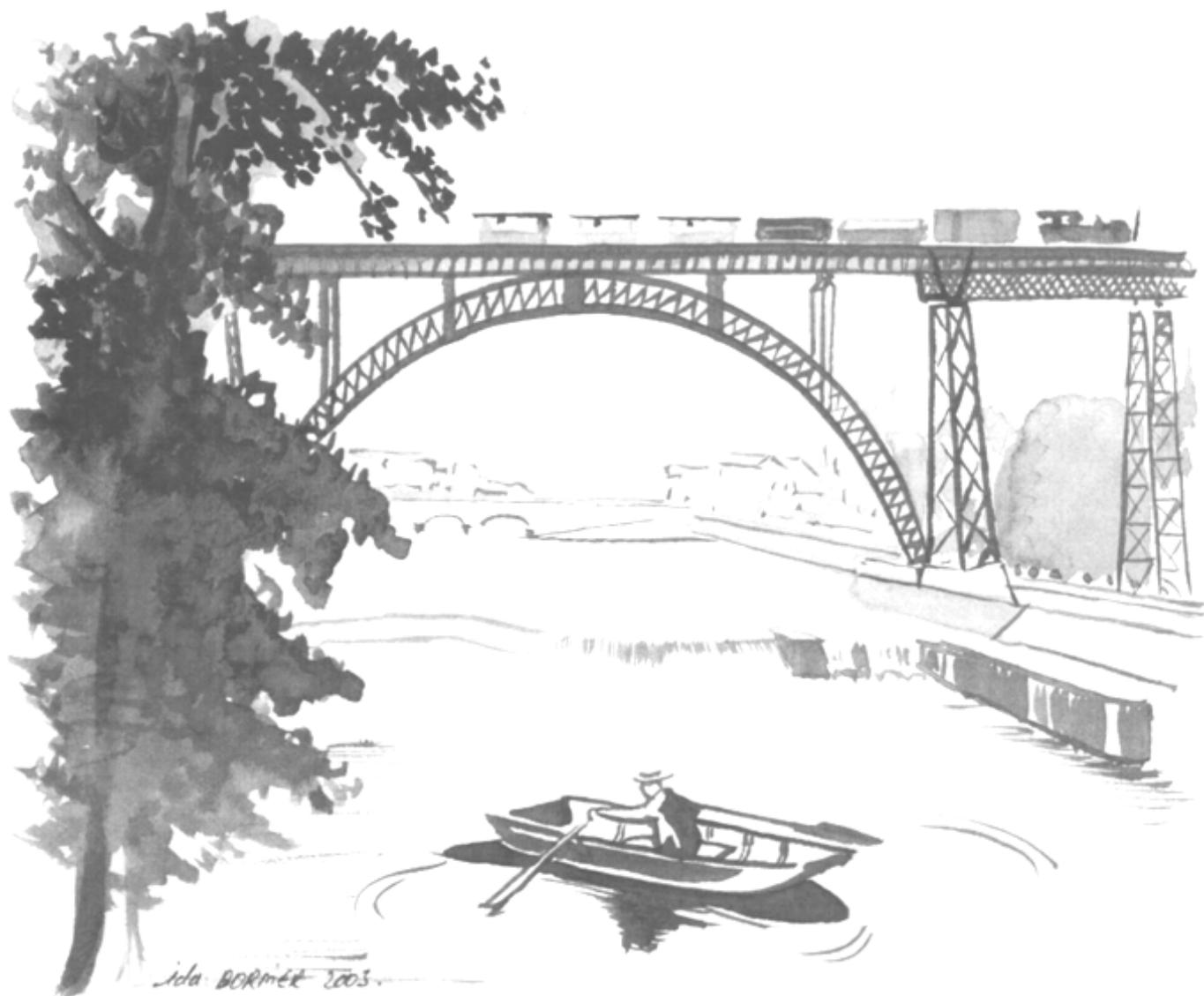


Patrimoine
DU PAYS DE
MAYENNE



LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE

LE VIADUC DE MAYENNE
1903 – 2003



2003



8 €

SOMMAIRE

- Éditorial

- Le viaduc métallique

- Album photos

- Le viaduc béton

- Bibliographie - iconographie

- Remerciements

Les travaux commencent d'abord par la construction des maçonneries et des culées⁵ par l'entreprise Moreau de Laval. La rivière, mise en « écourues »⁶ permet la pose de batardeaux⁷ et l'exécution des sommiers de granit sur lesquels les piles viendront s'appuyer et l'arche centrale s'articuler. La présence de rocher, rive droite, apporte une difficulté supplémentaire à ce travail de fondation.



La construction des parties métalliques du viaduc débute en août 1901 pour se terminer en mars 1902. Les travaux sont réalisés par la Société Moisant-Laurent-Save pour le compte du département qui assure la maîtrise d'œuvre.

Sur la photo ci-contre, on peut reconnaître l'architecte, Monsieur Bis, étudiant le plan et sur l'échafaudage, en tenue sombre et canotier, Monsieur Grenot, chef de chantier.

La briqueterie Michel Cornu de Saint-Georges-Buttavent fournit les matériaux nécessaires, plus de 100 000 briques cuites dans le four encore visible au lieu-dit Roc Nord sur le bord de la Nationale 12⁸.

Un impressionnant échafaudage de bois est mis en place pour soutenir les éléments métalliques majoritairement assemblés et rivetés sur place.

Le viaduc se compose de deux tabliers latéraux de cinq travées chacun, l'un mesure 71 mètres, l'autre 72 mètres et d'une arche centrale articulée de 54 mètres d'envergure avec élévation de 26 mètres au-dessus de l'eau. L'ensemble repose sur des piliers métalliques fixés sur les ouvrages maçonnés. Le tablier, également métallique, d'une longueur de 203 mètres doit assurer le passage de la voie ferrée d'intérêt local Mayenne-Gorron-Landivy et le CD 304 sur une chaussée de 5m10 de large encadrée de 2 trottoirs d'un mètre (largeur totale du viaduc 7m10).

⁵ Culée : massif de maçonnerie destiné à soutenir la poussée de la voûte de la dernière arche d'un pont.

⁶ Ecourues : terme local signifiant chômage de la rivière, basses eaux obtenues par l'ouverture des portes des écluses.

⁷ Batardeau : construction provisoire étanche posée dans le lit d'une rivière pour isoler une zone de chantier.

⁸ Cahier du Patrimoine du Pays de Mayenne n° 9, *La forêt de Mayenne*.

